

PROJET DE PARC EOLIEN DE ST-VALENTIN DANS LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

Mémoire de Denis Desnoyers
Citoyen de St-Valentin

19 Mars 2011

M. Le Président,

J'habite St-Valentin depuis 29 ans. Ma demeure se situe dans le rang St-Joseph a un peu plus de 750 mètres des éoliennes projetés sur les terres de Richard Blais et Heinz et Olivier Kaech, et a 1 km de deux autres éoliennes projetées dans la Monté du petit rang.

Je m'intéresse à ce projet et je désire sa réalisation, pour les mêmes raisons que nos élus municipaux actuels et passés; pour l'argent que la municipalité (donc nous les citoyens) recevra et qui améliorera ou maintiendra notre qualité de vie. Je pense ici a l'entretien des routes, des fossés et infrastructures diverses etc. Aussi pour les revenus que les propriétaires terriens concernés en retireront.

Je m'y intéresse parce que c'est un projet pour une production d'énergie alternative à celle produite par le combustible fossile.

Je m'y intéresse parce que l'équipe jeune et dynamique qui met ce projet sur pied nous en a présentée les détails lors des séances d'informations par des photomontages, des études environnementales, et leur souci de clarté me rassure.

Notre municipalité n'a comme source de revenus que les taxes municipales. Ce projet, s'il se réalise, amènera de l'argent frais au moins pour les 20 prochaines années. Nous aurons alors le loisir d'imputer cet entrée de fond a l'entretien et l'amélioration de notre environnement urbain et rural ou/et a une baisse sensible du taux de taxation.

Les propriétaires terriens qui recevront les éoliennes seront payés; un nombre appréciable d'emplois sera créé ou maintenu; il y aura donc apport économique dans notre région immédiate; apport que nous souhaitons tous pour le maintient de notre qualité de vie.

Le pétrole est décrié par tout le monde et son extraction intensive depuis des décennies en fait une ressource épuisable fortement convoitée. Sa valeur augmente et nous incite à trouver une alternative viable. Créer de l'électricité (qui pourrait éventuellement alimenter un voiture a moteur électrique ou remplacer des centrales au gaz ou au charbon) a partir du vent en est une et je veux l'encourager.

Ce projet est acceptable dans notre milieu. Les terres qui recevront des éoliennes ne perdront pas de leur productivité a cause des quelques arpents prélevés, considérant que leurs emplacements seront choisis dans des parcelles déjà peu productives. Les cultivateurs impliqués verront leurs terres mieux garnies en chemin d'accès.

Il est acceptable aussi pour sa valeur didactique. Le parc éolien de St-Valentin pourra être visité et étudié par nos institutions pédagogiques dans le but de promouvoir l'énergie propre et sa proximité des grands centres urbains facilitera cette démarche.

Le projet de parc éolien de St-Valentin devrait être autorisé par le ministre de l'environnement et par le gouvernement du Québec.

Denis Desnoyers
St-Valentin Qc .